



Curriculaire

Date d'adoption	Avril 2021
Date d'entrée en vigueur	Avril 2021
Date de la modification	
Date d'entrée en vigueur de la modification	
Instance responsable	Comité de programme du doctorat en médecine
Instance approbatrice	Vice-décanat aux études de 1 ^{er} cycle

Mandat du comité curriculaire

Le comité curriculaire a pour objectif de favoriser des communications fluides entre la direction du programme (responsable de l'enseignement) et les directions de département de la Faculté (responsables des ressources professorales).

Composition du comité

Le comité est composé de 26 membres représentant :

- Vice-doyen ou la vice-doyenne aux études de 1^{er} cycle;
- Vice-doyen ou la vice-doyenne exécutive;
- Direction du programme;
- Direction du préexternat;
- Directions de l'externat (verticalisé et longitudinal);
- Directions de département de la Faculté;
- Coordination d'opérations du programme;
- Conseillers ou conseillères à la gestion des études du programme;
- Directeur ou directrice de la Direction de l'intégration des technologies de l'information de la Faculté.

Rencontres

Le comité se réunit deux fois au cours de l'année universitaire. Ces rencontres sont des opportunités d'échanges sur le programme de médecine afin de s'assurer d'une cohésion entre la direction du programme et les directions de départements qui chapeautent les ressources professorales du programme.